



Procès-verbal

2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 10 mars 2026, à 19 h

En salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine, salle RC15

En ligne : Plateforme Teams

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Lyse Pelletier	Présidente
■ Hugo Chouinard	Vice-président
■ Linda Duchaine	Secrétaire
■ Catherine Gaudette	Administratrice
■ Sylvie Proulx	Administratrice
■ Louis Lavallée	Administrateur
■ Christian Gagnon	Administrateur

Absence

■ Samuel Clavet	Trésorier
■ Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale District Loretteville – Les Châtel

Autres présences

■ Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
--------------------	--

Il y a quorum, laissant place à la tenue de l'assemblée. Outre les personnes mentionnées précédemment, quatre (4) personnes assistent à l'assemblée ordinaire en salle.



Ordre du jour – tel qu’adopté

2^ère assemblée ordinaire du conseil d’administration

Le mardi 10 mars 2026, à 19 h

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l’assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour	19 h 01
3. Présentation du Centre d’action bénévole du Contrefort par Jean-Simon Dubois	19 h 05
4. Période d’information de la conseillère municipale	19 h 35
5. Période de questions et commentaires du public	19 h 50
6. Dossiers concernant le quartier	20 h 00
■ 6.1 Suivis des dossiers	
○ 6.1.1 Programme Équimobilité	
○ 6.1.2 Mesures de sécurité près du chantier de la rue Louis-IX	
○ 6.1.3 Relocalisation de l’Accueil Saint-Ambroise	
○ 6.1.4 Demande pour les jardins communautaires Saint-Ambroise	
○ 6.1.5 Installation de l’arrêt au coin de la rue des Orchidées-Blanches et Monseigneur-Cooke	
■ 6.2 Suivi des réponses aux résolutions	
○ 6.2.1 Résolution sur les modifications des parcours du RTC	
○ 6.2.2 Résolution sur la restauration de la mosaïque	
○ 6.2.3 Réponse du conseil d’établissement de Roger-Comtois sur l’éclairage du chemin du boisé	
7. Dossiers concernant le conseil de quartier	20 h 30
■ 7.1 Assemblée générale annuelle du 14 avril	
○ 7.1.1 Adoption du rapport annuel	
○ 7.1.2 Ratification des états financiers	
○ 7.1.3 Conférence	
■ 7.2 Sondage sur le plan d’action 2026-2028	



- 7.3 Dépôt du projet « Chauve-Souris » - initiative en faveur de la biodiversité
- 7.4 Le Petit Journal de Loretteville
 - 7.4.1 Parution de mars
 - 7.4.2 Demande de budget d'initiative pour les prochaines parutions
- 7.5 Séance d'information Info-Travaux TramCité – 23 mars
- 7.6 Rencontre de la table de concertation sur le transport collectif – 10 mars
- 7.7 Programme de mobilisation à la sécurité routière – Appel à projets pour septembre 2026
- 7.8 Consultation publique à venir

8.	Adoption du procès-verbal du 10 février 2026	21 h 00
9.	Correspondance	21 h 05
10.	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">■ 10.1 État de compte et paiements■ 10.2 Paiement des travaux de rédaction – PV du 10 mars■ 10.3 Paiement de la facture de La Pieuvre	21 h 10
11.	Varia <ul style="list-style-type: none">■ Départ de Houcine Boutrih de La Pieuvre■ Sondage de La Pieuvre	21 h 15
12.	Fin de l'assemblée	21 h 20



Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Lyse Pelletier préside la rencontre. Elle ouvre l'assemblée à 19h 07. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes en salle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la suite de la lecture, l'adoption est proposée par madame Linda Duchaine laquelle est appuyée par madame Sylvie Proulx.

3. Présentation du Centre d'action bénévole du Contrefort par Jean-Simon Dubois

Linda Duchaine introduit Jean-Simon Dubois et l'invite à présenter son rôle et les services qu'il offre aux personnes de 50 ans et plus.

Jean-Simon est travailleur de milieu au programme *Aînés-nous à vous aider* du Centre d'action bénévole du Contrefort. Son secteur de travail se trouve, entre autres, à Loretteville. D'autres travailleurs de milieu couvrent les différents quartiers de la ville. Formé en relation d'aide, Jean-Simon offre un accompagnement personnalisé à court terme. Entre autres services offerts : une écoute active et un soutien favorisant l'identification des besoins, une aide à trouver des ressources appropriées, un accès aux renseignements portant sur les programmes et activités offertes dans la communauté.

Jean-Simon distribue des dépliants et nous invite à informer notre entourage de l'aide qu'il peut apporter. On peut le rejoindre du lundi au jeudi en composant le 581-983-4258. Pour plus d'information, on peut visiter leur site web : cabducontrefort.quebec

Les membres du conseil remercient monsieur Dubois pour avoir apporté ces précisions.



4. Point d'information de la conseillère municipale

Étant donné que le conseil municipal se tenait le même jour que l'assemblée du conseil de quartier, Marie-Josée Asselin n'a pas pu être présente. Elle a toutefois transmis par écrit, en amont de l'assemblée ordinaire, le point d'information suivant :

- **àVélo** : Bonne nouvelle! Nous aurons une nouvelle station au coin de George-Cloutier et du corridor des Cheminots. Nous aurons donc 7 stations dans Loretteville-Les Châtelers. Lebourgneuf sera aussi maintenant desservie donc la connexion sera plus facile avec ce secteur achalandé (commerces et milieux de travail). Il y aura 500 nouveaux vélos et 60 nouvelles stations. Un immense succès!

En complément des échanges tenus lors de l'assemblée ordinaire, d'autres points d'information ont été transmis par écrit, le 12 mars 2026 :

- **RTC** : J'ai reparlé à mon collègue président du RTC pour qu'on continue à évaluer la situation, notamment les heures de début/fin du 70 aux 20 minutes vs le 804.
- **Région de Biosphère** : On devrait avoir des nouvelles en juin. L'UNESCO tient sa rencontre annuelle au Paraguay et devrait annoncer les nouvelles régions de biosphère, dont Québec. Le rapport du Comité Canadien, qui a pré-évalué notre candidature, est dithyrambique et il est rare que l'UNESCO international réfute un rapport national. À suivre donc!
- **Projets en sécurité routière** : Nous avons demandé que les CQ soient accompagnés dans la transition vers les nouveaux modèles de projets. Les membres de la Table de concertation aînés et le Conseil des aînés seront aussi contactés pour leur présenter le programme. On ne veut pas que tout repose sur le leadership des CQ, mais on souhaite que les organismes aînés se sentent en confiance de contacter les conseils de quartier pour démarrer des projets.
- **Terrain de la salle des chevaliers de Colomb au 15 rue Boucher**. Les Chevaliers ont vendu leur salle (et le terrain) à Gestipro pour un projet immobilier. Celui-ci sera présenté le 30 mars aux citoyens qui habitent à proximité. Une invitation sera transmise porte-à-porte. Ce sera un projet multi-logements d'une hauteur similaire à ce qui se trouve autour. Les Chevaliers de Colomb tiendront maintenant leurs activités au sous-sol de l'Église.

5. Période de questions et commentaires du public

- Une citoyenne s'informe de l'existence d'un éventuel projet de développement résidentiel sur le terrain du golf de Lorette. Elle indique que le conseil d'administration



du golf aurait présenté un projet visant la construction de deux immeubles résidentiels de quatre à cinq étages à proximité de l'actuel du pavillon de services. Elle mentionne qu'en septembre dernier, Marie-Josée Asselin l'avait rassurée en lui indiquant qu'aucun projet n'était alors prévu, et souhaite savoir si de nouvelles informations sont désormais disponibles. La citoyenne précise avoir communiqué avec l'adjointe de Mme Asselin, sans toutefois avoir obtenu de réponses à ses questions. Elle exprime par ailleurs des préoccupations quant à l'application de la Loi 31 dans ce dossier, estimant que celle-ci exempte la Ville de consulter les citoyens.

Dominique Gagnon indique qu'elle transmettra les coordonnées de la citoyenne à Marie-Josée Asselin. Elle profite également de l'occasion pour expliquer le cheminement d'un projet adopté en vertu de la Loi 31. Il est précisé que l'approbation d'un tel projet relève du Conseil de ville par résolution et qu'elle est suivie d'une consultation publique obligatoire, tenue en salle ou en mode hybride, sans possibilité d'opposition par référendum. Des consultations écrites peuvent également être organisées afin de recueillir les commentaires des citoyens. Il est aussi mentionné que les citoyens voisins sont informés par avis porte-à-porte au moins deux semaines avant la tenue de la consultation.

Enfin, l'abonnement à la liste d'envoi du conseil de quartier est encouragé afin de recevoir l'ensemble des informations relatives aux consultations à venir¹.

- Un administrateur s'interroge sur l'octroi, ou non, du mandat d'animation de la rue Racine à l'Agence 714 pour l'année 2026.

Dominique transmettra la question à madame Asselin².

¹ **Précision de Marie-Josée Asselin transmise au CQ par courriel, le 12 mars 2026** : Le projet a été déposé en mode « préliminaire » à l'administration. Donc pas accessible aux élus à ce moment. Le cheminement est d'abord administratif, afin de voir le projet initial, sa faisabilité, sa pertinence...Une fois le projet peaufiné il chemine vers les « projets majeurs », où des élus sont présents. Le projet peut ensuite suivre deux cheminements. Une consultation classique ou un PL31 (qui permet d'émettre un permis plus rapidement si le projet est jugé à valeur ajoutée). On ne peut empêcher le club de golf de soumettre un projet, mais il est trop tôt pour en faire une évaluation.

² **Précision de Marie-Josée Asselin transmise au CQ par courriel, le 12 mars 2026** : Le contrat pour l'animation de la rue Racine a été confié à Agence 714, comme pour l'animation des autres artères commerciales priorisées dans le plan que nous avons mis en place en 2022. Quatre activités sont au programme (printemps, été, Racine au Cœur des Arts et Noël). Le calendrier est à suivre.



6. Dossiers concernant le quartier

6.1. Suivis des dossiers

6.1.1. Programme ÉquiMobilité

Les bureaux d'arrondissement de Beauport, de La Haute-Saint-Charles et des Rivières ont fermé ou fermeront leurs portes prochainement. Cette situation est décevante, considérant que le conseil de quartier avait formulé une demande afin que le service d'inscription au programme ÉquiMobilité soit offert plus près des citoyens.

Un courriel de Émilie Frémont-Cloutier, du Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec (TRAAQ), indique toutefois qu'à compter du 21 mars, il sera possible de s'inscrire au programme ÉquiMobilité au bureau d'arrondissement de Charlesbourg. Elle précise que le parcours 72, qui relie le cœur de Loretteville au terminus de Charlesbourg, permettra un accès facilité au service pour les usagers, comparativement à la situation antérieure.

Émilie Frémont-Cloutier mentionne également qu'à partir du 21 mars, des commerces s'ajouteront aux points de service où il sera possible de produire une carte OPUS ÉquiMobilité. Sans plus de détails, elle indique que l'un de ces commerces sera situé à Charlesbourg et l'autre dans le secteur de Duberger–Les Saules. Bien que cette solution ne réponde pas parfaitement aux besoins des citoyens de La Haute-Saint-Charles, elle conclut qu'elle contribue néanmoins à rapprocher le service de ceux-ci.

Cette situation est décevante, considérant que le conseil de quartier avait formulé une demande afin que le service d'inscription au programme ÉquiMobilité soit offert plus près des citoyens du quartier. Les membres souhaitent suivre et discuter à nouveau de cette situation et évaluer la possibilité d'effectuer d'autres actions, le cas échéant. Catherine suggère de consulter le mouvement La Pieuvre pour connaître leur avis sur le secteur de La Haute-Saint-Charles qui bénéficierait davantage d'un commerce pour obtenir une carte OPUS ÉquiMobilité. Linda fera le suivi.

6.1.2. Mesures de sécurité près du chantier de la rue Louis-IX

Un suivi sera demandé à Marie-Josée Asselin³.

³ **Précision de Marie-Josée Asselin transmise au CQ par courriel, le 12 mars 2026** : Suite à l'intervention de Sylvie concernant la sécurité des élèves de l'école de l'Arc-En-Ciel j'ai demandé qu'on fasse une analyse. Celle-ci était prévue cette semaine (après la semaine de relâche) mais puisque l'école a été fermée hier et aujourd'hui les analyses sont reportées à la semaine prochaine



6.1.3. Relocalisation de l'Accueil Saint-Ambroise

Un suivi sera demandé à Marie-Josée Asselin⁴.

6.1.4. Demande pour les jardins communautaires Saint-Ambroise

Un suivi sera demandé à Marie-Josée Asselin⁵.

6.1.5. Installation de l'arrêt au coin de la rue des Orchidées-Blanches et Monseigneur-Cooke

Madame Asselin a fait parvenir un courriel à madame Pelletier indiquant que l'installation d'un arrêt au coin de la rue Des Orchidées-blanches et Monseigneur-Cook a été adopté par le Conseil de la Ville de Québec.

6.2. Suivis des réponses aux résolutions

6.2.1. Résolution sur les modifications des parcours du RTC

Madame Brigitte Lemay, directrice de division – Communications et affaires publiques du RTC, a répondu à la résolution du conseil de quartier déposée le 12 février 2026. En résumé, elle affirme que :

- le RTC est conscient que des modifications de réseau entraînent des changements d'habitudes de la clientèle;
- le RTC est sensible à ces effets sur ses clients et sur la population;
- le service à la clientèle est pleinement outillé pour accompagner les clients qui auraient besoin d'aide;
- le RTC assure une vigie continue de l'utilisation de ses services, des plaintes et des commentaires afin de mieux comprendre l'évolution des besoins de la clientèle et d'ajuster son offre en conséquence.

⁴ **Précision de Marie-Josée Asselin transmise au CQ par courriel, le 12 mars 2026** : Ça semble bien aller! Il y a aussi le Cercle des fermières qui doit être relocalisé. Les équipes des loisirs sont en mode solutions!

⁵ **Précision de Marie-Josée Asselin transmise au CQ par courriel, le 12 mars 2026** : Le Jardin St-Ambroise a été identifié comme ayant besoin d'amour, mais pas de budget prévu cette année. Je ne sais pas si les travaux sont urgents mais peut-être contacter votre répondant pour valider si des sommes pourraient être prévues l'an prochain. Mais la situation est connue du service



Le conseil de quartier assurera le suivi de ce dossier et s'informerera des résultats découlant des évaluations périodiques du RTC.

6.2.2. Résolution sur la restauration de la mosaïque

Hugo Chouinard informe les membres que le propriétaire veillera à appliquer une couche de protection à la mosaïque pour en assurer la durabilité.

6.2.3. Réponse du conseil d'établissement de Roger-Comtois sur l'éclairage du chemin du boisé

Maude Laflamme, directrice de l'école secondaire Roger-Comtois, a répondu à la lettre envoyée par Lyse Pelletier le 18 février dernier. Elle annonce que le conseil d'établissement devrait sécuriser le parcours du boisé par un éclairage sécuritaire et adéquat. Les autres demandes du conseil d'établissement seront transmises à Marie-Josée Asselin pour un suivi.

Il est suggéré, par Catherine Gaudet, de donner symboliquement un nom à cette passerelle du boisé. Historiquement ce secteur était nommé Le Bocage.

7. Dossiers concernant le conseil de quartier

7.1. Assemblée générale annuelle du 14 avril

Lyse Pelletier rappelle que l'assemblée générale annuelle aura lieu le 14 avril. Linda Duchaine et Lyse Pelletier seront absentes. C'est Hugo Chouinard qui présentera le rapport annuel ainsi que les états financiers.

7.1.1. Adoption du rapport annuel

Résolution 26-CA-04 | Adoption du rapport annuel et des états financiers

Sur proposition de Christian Gagnon, appuyée par Linda Duchaine, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville adopte le rapport annuel et les états financiers tels que partagés par les administrateurs, avant l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

7.1.2. Ratification des états financiers



Les états financiers ont été ratifiés en même temps que le rapport annuel (point 7.1.1).

7.1.3. Conférence

Des suggestions sont formulées quant à l'invitation d'un organisme communautaire à se présenter lors de l'assemblée générale annuelle, par exemple Popote et Multi-Services. Lyse Peleltier propose de vérifier l'intérêt des organismes présents à Parlons Loretteville pour d'autres présentations.

Catherine Gaudette suggère également d'inviter des partenaires du projet « Chauve-Souris » afin de présenter leurs activités de formation et de sensibilisation. Pour ce faire, les membres du conseil attendent que le projet soit accepté.

Les administrateurs feront un suivi par courriel quant à l'organisme retenu.

7.2. Sondage sur le plan d'action 2026-2028

Lyse Pelletier présente les résultats sommaires du sondage mené auprès de la population de Loretteville quant aux priorités à inclure dans le plan d'action 2026-2028. Dominique fermera le questionnaire le 15 mars et enverra aux administrateurs le rapport généré par Forms pour orienter leur réflexion quant à ce chantier. L'adoption du plan d'action est prévue pour le mois de mai 2026.

7.3. Dépôt du projet « Chauve-Souris » - initiative en faveur de la biodiversité

Le projet a été déposé par Catherine Gaudette, conformément à la résolution 26-CA-02 du 10 février 2026. Les réponses sont attendues ce printemps.

7.4. Le Petit Journal de Loretteville

7.4.1. Parution de mars

Linda Duchaine informe que les travaux pour la réalisation du prochain Petit Journal de Loretteville progressent bien et que sa parution est prévue le 23 mars. Elle souligne le départ d'un membre du comité, Houcine Boutrih, ce qui entraîne la nécessité de pourvoir un poste vacant.



7.4.2. Demande de budget d'initiative pour les prochaines parutions

Bien qu'une résolution autorisant le conseil de quartier à déposer une nouvelle demande de financement ait été adoptée lors de l'assemblée du 10 février (26-CA-03), celle-ci n'a pas encore été déposée. Il est précisé qu'une rencontre du comité portant sur l'avenir du Petit Journal de Loretteville (nombre d'éditions par année, format, etc.) devra d'abord être tenue avant d'aller de l'avant. Le comité souhaite amorcer une réflexion visant à définir les besoins et les attentes envers un futur membre.

7.5. Séance d'information Info-Travaux TramCité – 23 mars

Lyse Pelletier fait la lecture de l'invitation aux membres. Cette rencontre virtuelle aura lieu le lundi 23 mars à 19 h. Le site Web du projet : <https://tramcite.info/>

7.6. Rencontre de la table de concertation sur le transport collectif – 10 mars

Lyse Pelletier fait part aux membres de l'ordre du jour de la rencontre de la Table de concertation sur le transport collectif qui a lieu en ce moment, le 10 mars (en conflit d'horaire avec l'assemblée du conseil de quartier). Considérant les récents enjeux relatifs au transport collectif, les administrateurs estiment que leur présence à cette table serait à considérer lors des futures rencontres.

7.7. Programme de mobilisation à la sécurité routière – Appel à projets pour septembre 2026

Le prochain appel à projets se tiendra en septembre 2026, pour réalisation en 2027. Une nouvelle [page Web](#) permet de consulter les critères d'admissibilité et les exigences.

7.8. Consultation publique à venir

Une consultation publique concernant [l'autorisation d'un projet résidentiel au 15, rue Boucher](#) aura lieu le lundi 30 mars 2026, à 19 h, à l'édifice Denis-Giguère. Un courriel sera transmis aux personnes abonnées à l'actualité du conseil de quartier et les personnes qui résident à proximité du projet recevront un avis porte-à-porte. Afin d'autoriser la construction de ce projet résidentiel, le conseil municipal prévoit utiliser son pouvoir d'autoriser un projet d'habitation



comme le prévoit la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (Loi 31). C'est pour cette raison que le projet ne fera pas l'objet d'une demande d'opinion au conseil de quartier, comme c'est le cas lors d'un processus de modification réglementaire habituel.

8. Adoption du procès-verbal du 10 février 2026

Sur proposition de Linda Duchaine, appuyée par Louis Lavallée, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 10 février 2026.

9. Correspondance

Aucune correspondance.

10. Trésorerie

10.1. État de compte

Samuel Clavet a remis l'information à Linda Duchaine. Celle-ci rapporte que le compte du conseil de quartier contient le montant de 4 562,13 \$ qui se décompose comme suit :

- 2 701.16\$ en budget de fonctionnement;
- 102.45\$ en budget de sécurité routière;
- 908.52\$ en budget d'initiative pour le Petit journal de Loretteville;
- 850.00\$ alloué à la biodiversité

10.2. Paiement des travaux de rédaction – PV du 10 mars 2026

Résolution 26-CA-05 | Paiement des travaux de rédaction

Sur proposition de Louis Lavallée, appuyée par Catherine Gaudette, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville effectue le paiement de 150 \$ à Diane Corriveau pour les travaux de rédaction du procès-verbal du 10 mars 2026.

Adoptée à l'unanimité



10.3. Paiement de la facture de La Pieuvre

Résolution 26-CA-06 | Paiement de la facture de La Pieuvre

Sur proposition de Linda Duchaine, appuyée par Sylvie Proulx, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville effectue le paiement de 850 \$ au mouvement La Pieuvre pour l'activité consistant à distribuer des vivaces aux citoyennes et citoyens, le 22 avril 2026, au jardin de l'école Roger-Comtois.

Adoptée à l'unanimité

11. Varia

11.1. Départ de Houcine Boutrih de La Pieuvre

Au nom des membres du Conseil de quartier, madame Linda Duchaine adressera une lettre de remerciement à Houcine Boutrih pour sa généreuse et vaillante collaboration dans le cadre de ses fonctions à La Pieuvre et au sein du comité du Petit Journal de Loretteville.

11.2. Sondage de La Pieuvre

Linda Duchaine explique la nature du sondage effectué par le conseil d'administration de La Pieuvre. Elle rappelle que La Pieuvre est un mouvement soutenu par la Fondation Chagnon et ce, pour encore 5 ans. Par la suite, il pourrait devenir un organisme à but non lucratif tel que souhaité par les différents acteurs du milieu de La Haute-Saint-Charles.

12. Levée de l'assemblée

Lyse Pelletier propose la clôture de l'assemblée à 21 h 32.